



## Projet pour la mise à l'échelle de l'Adaptation basée sur les écosystèmes pour les Zones Côtières de Madagascar – PAZC 2

# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Sélection d'une Organisation Partenaire — ONG, Association / Organisation à but non lucratif  
**Redynamisation, soutien et accompagnement de huit Aires Marines Gérées Localement (LMMA) orphelines**

Réf. : AMI-PAZC2-LMMA-P1-2026

Date de publication :

28/05/2026

Date limite Phase 1 : 29/06/2026 à 12h00

### 1) Contexte et présentation du projet

Le Gouvernement Malagasy conduit la deuxième phase du **Projet pour la mise à l'échelle de l'Adaptation basée sur les Écosystèmes dans les Zones Côtières de Madagascar (PAZC 2)**. Intervenant dans quatre régions (Diana, Boeny, Menabe et Atsimo-Atsinanana), le projet bénéficie du financement du Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA), rattaché au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), et est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Sa mise en exécution est assurée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), par l'intermédiaire du BNCCREDD+ et de l'Unité de Coordination de Projet (UCP).

PAZC 2, faisant suite au PAZC 1, vise à renforcer la résilience des communautés côtières, des moyens de subsistance et des écosystèmes face aux changements climatiques. Sa Composante 2 (Adaptation basée sur les écosystèmes) constitue l'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

### 2) Objet et Nature du Présent Manifestation

L'Unité de Gestion du Projet PAZC 2 lance le présent **AMI en deux phases** en vue de sélectionner une **organisation partenaire de mise en œuvre**, exclusivement une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ou toute organisation à but non lucratif pour la réalisation du **Produit 2.1.1 du projet** : redynamisation, soutien, renforcement et accompagnement de huit LMMA orphelines pour une meilleure résilience climatique des écosystèmes marins et des moyens de subsistance associés.

**Un Accord de Partenariat sera signé avec l'organisation sélectionnée. Les sociétés commerciales ne sont pas éligibles.**

Phase	Description	Calendrier indicatif
<b>Phase 1</b>	Publication de l'AMI. Les organisations intéressées soumettent une Expression d'Intérêt (formulaire Section B) et une Note Conceptuelle (maximum 5 pages). Seules les organisations présélectionnées à l'issue de la Phase 1 seront invitées à la Phase 2.	Publication → J+30 (date limite)
<b>Phase 2</b>	Sur invitation uniquement, les organisations présélectionnées soumettent une Proposition Technique et Financière détaillée comprenant le cadre logique, le budget et le plan de mise en œuvre. L'organisation retenue se verra attribuer un Accord de Partenariat.	J+45 (invitation) → J+75 (date limite P2)

*NB : La présente publication porte uniquement sur la Phase 1. Un dossier complet relatif à la Phase 2 (Invitation à Soumettre une Proposition — ISP) sera transmis aux organisations présélectionnées.*

### 3) Activités objet du partenariat (Produit 2.1.1)

L'organisation partenaire sélectionnée sera responsable de la mise en œuvre des activités suivantes, conformément au document de projet approuvé, dans une période maximale de 24 mois :

### 3.1 Sélection et Diagnostic des 8 LMMA orphelines

- Processus consultatif de sélection des huit (les nombres inférieurs à dix s'écrivent en toutes lettres) LMMA orphelines en coordination avec le réseau MIHARI et les acteurs clés (sans accent, conformément à la réforme orthographique)
- Étude de référence (base de référence) (« Baseline » est un anglicisme) pour chaque LMMA : forme juridique, portée (marine et/ou mangroves/ressources terrestres), état du comité de gestion, besoins de renouvellement du contrat de transfert de gestion
- Évaluation du potentiel de développement de chaînes de valeur écosystémiques et des opportunités d'engagement du secteur privé

### 3.2 Réactivation des structures communautaires de gestion

- Facilitation de la (ré)implantation des communautés de base et des comités de gestion (minimum 50 % femmes)
- Développement et renforcement des mécanismes de surveillance communautaire (cahiers des charges, protocoles de suivi)

### 3.3 Planification et développement des plans de gestion

- Décentralisation des Plans régionaux d'Aménagement des Pêcheries (PAP) au niveau communautaire
- Élaboration ou mise à jour des plans de gestion, plans de financement durables et mécanismes de fundraising
- Renforcement des capacités organisationnelles des comités de gestion

### 3.4 Validation et soumission des plans

- Alignement des plans avec les Dina (règlements communautaires)
- Accompagnement dans la soumission aux autorités locales et ministères concernés et dans la négociation des contrats de gestion

#### 4) Zones d'intervention : Diana, Boeny, Menabe et Atsimo-Atsinanana

L'organisation partenaire devra démontrer une expérience dans au moins deux (2) de ces quatre régions.

L'organisation partenaire devra démontrer sa capacité à gérer des contrats d'une valeur supérieure à 250 000 USD.

#### 5) Instructions pour la soumission - Phase 1

##### 5.1 Documents à Soumettre

Le dossier de Phase 1 doit comprendre, en un seul fichier PDF :

- 1) Lettre de manifestation d'intérêt signée
- 2) Formulaire d'Expression d'Intérêt dûment complété et signé (à demander à l'adresse : [contact.projetpazc2@gmail.com](mailto:contact.projetpazc2@gmail.com) )
- 3) Note Conceptuelle (maximum 5 pages, hors formulaire) décrivant : (a) présentation de l'organisation et pertinence de sa candidature ; (b) compréhension des enjeux LMMA dans les régions PAZC 2 ; (c) approche méthodologique préliminaire ; (d) résultats attendus et indicateurs ; (e) expériences similaires pertinentes
- 4) Déclaration sur l'honneur signée (formulaire en Annexe 1)

##### 5.2 Modalités de soumission

Pour vous procurer une copie complète du dossier de présélection à remplir, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : [contact.projetpazc2@gmail.com](mailto:contact.projetpazc2@gmail.com)

Les dossiers doivent être soumis sous pli fermé ou en un seul fichier PDF par courrier électronique, avec la mention :

« AMI-PAZC2-LMMA-P1-2026 - Expression d'Intérêt »

Unité de Coordination du Projet PAZC 2  
Enceinte Direction Générale du Développement Durable (DGDD), Ampandrianomby, Antananarivo  
Email : [contact.projetpazc2@gmail.com](mailto:contact.projetpazc2@gmail.com)

Il est à noter que l'intérêt manifesté par les candidats ne crée aucune obligation de sélection de la part du projet.



RAVELOMANANA Lovakanto